



HAL
open science

Au croisement des mondes académiques et opérationnels : arènes, savoirs et trajectoires

Claire Cariou, Théa Manola, Silvère Tribout

► To cite this version:

Claire Cariou, Théa Manola, Silvère Tribout. Au croisement des mondes académiques et opérationnels : arènes, savoirs et trajectoires. Cahiers RAMAU, 2022, 11, pp.1-21. hal-04125519

HAL Id: hal-04125519

<https://hal.science/hal-04125519>

Submitted on 12 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Au croisement des mondes académiques et opérationnels : arènes, savoirs et trajectoires en question

Introduction au Cahiers RAMAU n° 11

Claire Carriou¹, Théa Manola², Silvère Tribout³

En 2018, le réseau RAMAU engageait un nouveau programme scientifique intitulé « De l'incertitude des savoirs aux nouvelles fabriques de l'expertise ». Il faisait suite à un programme connexe sur les « tensions et perturbations à l'œuvre dans le domaine des formations en aménagement, urbanisme, architecture et paysage⁴ ». Après un premier séminaire exploratoire organisé en janvier 2019, réunissant les membres du comité de programme du Réseau et plusieurs chercheur·ses (parfois également enseignant·es et/ou praticien·nes au sein du monde opérationnel), étaient organisées, les 21 et 22 septembre 2020, sous la forme d'un webinaire, de nouvelles rencontres RAMAU intitulées « De l'incertitude des savoirs aux nouvelles fabriques de l'expertise. Expertises valorisées/contrariées en architecture, urbanisme et paysage ». Celles-ci visaient à « questionner les relations entre recherche et pratiques professionnelles à partir d'un éclairage sur les fondements et la portée des interactions entre ces deux sphères⁵ ».

Le présent ouvrage, issu de ces rencontres, entend apporter un éclairage sur les reconfigurations contemporaines des expertises portant sur les territoires de vie et leur production. Si l'on doit forcer le trait pour souligner par contraste ce qui se recompose aujourd'hui, on peut avancer qu'il a (peut-être ?) existé une période pas si lointaine où les exercices de la recherche scientifique, de

¹ École d'urbanisme de Paris, Lab'urba.

² Université Grenoble Alpes, CNRS, ENSAG*, AAU-CRESSON, 38000 Grenoble, France.

* *School of Architecture université Grenoble Alpes*

³ Institut d'urbanisme et de géographie alpine/Université Grenoble Alpes, CNRS, Science Po-Grenoble*, PACTE. * *School of Political Studies université Grenoble Alpes*

⁴ www.ramau.archi.fr/spip.php?article1044 [consulté le 29 avril 2022].

⁵ *Ibid.*

l'expertise (accompagnant notamment les actions de l'État) et de l'accompagnement « opérationnel » de l'action urbaine étaient sans doute plus délimités les uns par rapport aux autres. Dans ce contexte, chaque acteur·trice associé·e à ces situations jouait sa partie dans la fabrique urbaine et territoriale. Cette distribution des rôles n'empêchait ni les échanges, ni les influences croisées, ni les passages d'un monde à l'autre, ni encore les troubles proximités « tout contre l'État » (Amiot, 1986). Sans doute, néanmoins, les places de ces acteur·trices étaient-elles plus identifiées (cf. Haumont), que cela concerne le moment de leur intervention dans la production urbaine et territoriale (cf. Devisme) ou la légitimité et le crédit accordés à leurs savoirs.

Si le récit ainsi constitué mérite quelques nuances, le paysage apparaît plus que brouillé aujourd'hui. Il semble surtout traversé de tendances plurielles, qui se superposent très largement. L'une de ces dynamiques en cours est celle de la porosité : entre monde de la recherche et monde opérationnel, les frontières entre expertises s'avèrent perméables. On assiste (peut-être de plus en plus) à une multiplication foisonnante des pratiques qui engagent des productions hybrides entre acteurs académiques et opérationnels, soutenue par une injonction politique et sociétale à tisser des liens entre les deux. Ainsi, les pratiques et financements de la recherche s'appuient de plus en plus souvent sur des partenariats confortés avec des acteur·trices privé·es ou bien s'engagent dans des dialogues assumés avec la société dont la finalité est souvent de produire des savoirs considérés comme « utiles » et « applicables » (si possible rapidement). Les bourses CIFRE et les programmes de recherche-action et de recherche-développement, largement commentés par la littérature (cf. Biau, Fenker, Zetlaoui-Léger, 2021), ne représentent que les dispositifs les plus connus qui invitent à renforcer les collaborations avec d'autres professionnels et à hybrider les savoirs (de l'action notamment). Dans le monde opérationnel, on observe une demande croissante d'études recourant à des acteurs *ad hoc* : équipes d'assistance à maîtrise d'ouvrage, bureaux d'études et consultants, mais aussi chercheur·ses dans le cadre de partenariats. Plus

encore, dans les mondes de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, la montée en puissance, depuis maintenant plusieurs décennies, de la « recherche par le projet » (Findeli, Costes, 2007 ; Coppens, Van Geel, 2013), des recherches-projets (Manola, 2018) et d'autres formes de lien entre recherche et projet (Mazel, Tomazi, 2017) montre bien l'ampleur des hybridations à la fois des savoirs et de leurs modes de production.

Ainsi, les frontières entre ces mondes qui semblaient jusqu'à récemment relativement lisibles et délimitées apparaissent désormais plus poreuses qu'étanches, en même temps que les modes de production de savoirs tendent à s'horizontaliser. Les acteur·trices qui naviguent dans ces mondes brouillent certes leurs identités mais en tirent aussi, dans certains cas, de nouvelles légitimités (Desmoulin et Tribout, 2014), comme le montrent de nombreux articles du présent ouvrage ; ils/elles intègrent des savoirs renouvelés, au croisement de champs disciplinaires variés (Claude, 2009).

Les logiques à l'œuvre derrière ces tendances sont certainement plurielles. On peut en citer quelques-unes, parmi lesquelles le glissement de l'État planificateur vers un « gouvernement à distance » (Epstein, 2006) et sa « néolibéralisation » (Pinson, 2020) ; la décentralisation jusqu'à la montée en puissance des collectivités territoriales « de projet » ; la diffusion de méthodes de travail et de décision plus itératives et dialogiques ; les demandes croissantes de « participation » ; ou encore la numérisation qui a accompagné l'essor des pratiques en réseau et facilité l'accès aux savoirs. Dans ce cadre, les transformations du métier d'enseignant·e-chercheur·se et de chercheur·se ont certainement joué également. Que l'on pense à la perte de place et d'autorité des « intellectuel·les » dans le monde social, à la croissante mise en compétition des enseignant·es-chercheur·ses et chercheur·ses, et aux évolutions néolibérales des cadres qui régissent les métiers et les pratiques ; ou encore à la précarisation des jeunes chercheur·ses qui, face à la rareté des postes dans l'enseignement supérieur et la recherche (Combes, 2022), par

choix ou par dépit, s'engagent vers des carrières opérationnelles et développent de nouveaux créneaux d'expertise hybrides, à l'image de leur parcours.

Cette tendance n'a rien d'univoque pour autant. En arrière-fond, une autre dynamique vient traverser ces milieux, celle de la polarisation entre académisation d'un côté et professionnalisation de l'autre (Carriou et Vivant, 2022). Alors qu'émerge et se développe un ensemble d'acteur·trices au croisement des mondes de la recherche et de la pratique opérationnelle, on observe aussi une forme d'écartèlement de ces deux pôles. Écartèlement qui se traduit par une spécialisation des compétences, des attendus et des légitimités propres à chaque monde : les évaluations des carrières des enseignant·es-chercheur·ses s'opèrent selon des critères toujours plus académiques (publications dans des revues spécialisées et évaluées par des pairs, hyperspécialisation des domaines de recherche), quand les acteur·trices du monde opérationnel financent et commandent certes de nombreuses études, mais se passent de plus en plus de l'écrit et du temps long de l'analyse (cf. *Cahiers RAMAU* 9). À rebours des tendances à la transversalité et à l'hybridation des savoirs, d'autres évolutions poussent ainsi au confinement. La légitimité des revues internationales à comité de lecture, pour le monde scientifique, peut être bien étrangère à certains acteurs qui voient la légitimité d'un savoir quand il est situé et clé d'entrée d'actions territoriales. L'heure est même à une défiance, voire à la contestation, des savoirs et des expertises surplombants (Callon, Lascoumes, Barthes, 2001 ; Agacinski, 2018), selon une tendance qui n'a rien de complètement nouveau ni de spécifique au monde de la recherche et de la fabrique des territoires. Portée très largement par la société, la crise de l'expertise rebat les cartes du vieux schéma de la hiérarchie des savoirs, même si, dans le contexte d'incertitudes actuelles, la demande de savoirs n'en reste pas moins toujours plus forte.

Ainsi les formes d'hybridation observées plus haut se produisent-elles dans un contexte marqué en même temps par des formes d'hyperspécialisation et de renforcement des logiques endogènes

propres à chaque monde professionnel, ce qui n'est pas sans poser de questions ni susciter des tensions. Du reste, on peut se demander si ces deux tendances, porosité et polarisation, ne fonctionnent pas ensemble, comme si le développement des hybridités était encouragé par cette hyperspécialisation qui laisse de l'espace pour le développement de nouvelles formes d'expertises territoriales. Cette hypothèse rappelle celle proposée en 2009 par Viviane Claude, qui voyait, au cours du XX^e siècle, concernant « le monde de l'aménagement de l'espace », un « double processus [...] de segmentation des groupes stabilisés [...] et d'agrégation de nouvelles “figures” professionnelle, [agrégation entendue ici comme processus] d'introduction, d'adhésion, d'insertion, pas nécessairement durables, de types d'activités qui sont nommées, sans qu'il y ait, derrière les dénominations, de figure professionnelle stabilisée » (Claude, 2019, p. 64-65).

Cet ouvrage propose précisément d'explorer les recompositions des expertises territoriales dans les croisements entre mondes opérationnels et de recherche. Plusieurs questions traversent ainsi la réflexion : où et dans quelles situations ces formes de croisement sont-elles développées et par qui ? Quels types de savoirs sont en jeu et quelles sont leurs possibles hybridations ? Quelles trajectoires observe-t-on ? L'enjeu de ce dossier est d'appréhender la pluralité de ces situations, d'apporter des éclairages sur les lieux et les formats où elles se développent, d'en saisir les effets et, de ce fait, de mieux appréhender les questions qu'elles ouvrent ou les tensions qu'elles suscitent. De manière concomitante, ce sont également les modalités mêmes de production des connaissances, des savoirs et de l'action qui sont susceptibles d'être transformées dans ces situations, et que les *Cahiers* proposent de qualifier et d'analyser.

Un premier groupe de textes d'ouverture apporte des éclairages de longue portée sur ces reconfigurations de l'expertise. Ils développent des éléments de contextualisation qui permettent de mieux saisir les évolutions touchant à la production de connaissances. Bernard Haumont analyse, dans une perspective généalogique, les différents temps qui ont conduit à la remise en

cause de l'expertise territoriale verticalisante, au sens de l'expertise définie depuis une position de surplomb. Il distingue d'abord le temps des décennies 1960 et 1970, qui a ouvert une première brèche dans la construction des expertises techniques hors sol et « dans la confiance qu'il faudrait leur accorder ». Dans le sillage des événements de 1968, Lefèbvre et Crozier sont convoqués par les technicien·nes des administrations pour nuancer les modèles de comportements urbains des ingénieur·es et expert·es technocrates en prenant en compte des éléments sur le mode de vie et les comportements des habitants. Le deuxième temps concerne les années 1980 et 1990, qualifiées de tournant délibératif, suivant les approches d'Habermas sur l'agir communicationnel. Alors que les initiatives participatives se multiplient, les expert·es doivent désormais s'intégrer dans des processus plus collectifs de production de la connaissance. Le troisième temps est celui des années 2000, celui de l'impératif participatif, qui élargit et diversifie encore le champ de l'expertise et les acteur·trices impliqué·es, au risque de dissoudre la teneur « dans une multiplicité de références ».

L'article de Laurent Devisme développe quant à lui une analyse sur la position complexe des chercheur·ses dans les diverses configurations d'expertise qui se développent en réponse à l'action publique : ces configurations ouvrent « des espaces-temps au cours desquels on peut éprouver le flou, voire le trouble, quant aux attentes à l'égard de savoirs scientifiques produits en interaction forte avec différents types d'acteurs technico-politiques ». Mais elles constituent aussi, comme l'indique l'auteur, des lieux de possibles contributions des chercheur·ses au débat public et à l'intelligence collective, « des ouvriers de pourparlers », pour reprendre ses termes. Laurent Devisme en appelle ainsi à l'émergence de nouvelles formes d'expertise, endossées par les chercheur·ses selon trois voies : celle du chercheur-éclairer, celle du chercheur franc-tireur, enfin celle du chercheur-traceur.

À la suite de ces textes d'ouverture, trois aspects des rapprochements et entremêlements possibles entre mondes scientifique et opérationnel sont abordés et constituent les trois parties de

l'ouvrage : les arènes de production de recherches et d'expertises, les processus de confrontation et de légitimation des connaissances et des savoirs au sein de ces arènes, les trajectoires multiples engagées dans et par ces croisements de mondes. Si un choix de répartition des articles a été opéré, chacun d'entre eux se situe souvent à cheval entre deux ou trois de ces entrées.

Arènes

Un premier ensemble de textes questionne les arènes au sein desquelles les croisements prennent place. Si la notion d'arène a été traitée dans la littérature (Céfaï, 2016 ; Lowi, 2009 ; Mabi et Monnoyer-Smith, 2013), nous entendons celle-ci comme une situation d'interaction entre acteurs, engageant des dispositifs d'action existants ou pensés pour l'occasion. La notion d'arène permet de donner toute leur place aux rapports de force et aux ajustements des places de chaque acteur·trice.

Cette partie de l'ouvrage vise à comprendre comment ces arènes se structurent, qui y prend part et ce qu'elles produisent. Comment et pourquoi certaines situations sont plus propices à des hybridations et renouvellements des expertises et savoirs ? Quelles sont les acteur·trices moteur·trices participant à ces arènes ? Comment la recherche et les chercheur·ses y prennent-ils/elles place ? Quels sont les sujets et les supports d'hybridations, et pour quelles productions ? Ces arènes perdurent-elles dans le temps ou initient-elles des évolutions plus pérennes chez les acteur·trices impliquées ? Quelles différences s'y jouent, par exemple, entre expertises dans le cadre de projets opérationnels ? Les articles de cette première partie questionnent ces arènes au moins à trois niveaux : les situations et les cadres dans lesquels elles se produisent ; les acteur·trices à l'origine de ces situations ; les formes et les dispositifs d'assemblages entre ces dernier·ères.

Il en ressort que les arènes en question se situent dans des territoires fort variables allant des grandes métropoles (ex : le Grand Paris – cf. Duranel) à des territoires périurbains (cf. Chesnel)

ou (hyper)ruraux (cf. Callens ; Davasse, Duprat, Marlin). Ces territoires, outre leurs différences morphologiques, ont aussi des habitudes et des histoires différentes en matière d'hybridation d'expertises. De la même manière, les initiateur·trices de ces arènes sont tout aussi multiples : l'État par l'intermédiaire de ses ministères dans le cadre de démarches exceptionnelles (cf. Duranel) ; les collectivités territoriales dans le cadre de démarches d'action publique, notamment métropolitaine, qui se veulent potentiellement généralisables (cf. Chesnel) ; les acteur·trices privé·es dans des cadres « classiques » de commande (cf. Davasse, Duprat, Marlin) ; des individus dans des postures que nous pourrions qualifier de militantes (cf. Callens).

Malgré cette multiplicité, nous retrouvons dans ces arènes la volonté de « mettre autour de la table » des professionnel·les qui ont l'habitude d'évoluer dans les mêmes espaces, mais pas forcément de collaborer (ex. opérationnel·les/chercheur·ses – cf. Duranel ; Callens ; Davasse, Duprat, Marlin). Dans certains cas, ces arènes conduisent à faire coexister, collaborer et même coproduire des acteur·trices professionnel·les avec d'autres émanant de la société civile, organisée ou non.

Le premier texte de cette partie, celui de Guillaume Duranel, questionne une des arènes les plus discutées de ces dernières années, la consultation dite du Grand Paris et l'Atelier international du Grand Paris (AIGP). Dans cette arène qui vise à produire un « diagnostic prospectif » pour l'agglomération parisienne, l'auteur questionne les fonctionnements des équipes composées à la fois d'acteur·trices opérationnel·les (notamment des concepteur·trices) et des chercheur·ses. Ce croisement a été explicitement demandé dans le cadre du texte de la consultation (sous la responsabilité du Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère [BRAUP] du ministère de la Culture) et visait la « mise en dialogue des activités de production de connaissances et de projets ». Cette arène, initiée par des services de l'État dans une perspective de production/justification d'actions d'aménagement, a conduit les acteur·trices impliqués à échanger et à se situer sur au moins trois registres : le vocabulaire, les images et les cartographies.

Il en ressort que ce rapprochement/croisement entre acteur·trices s'est fait dans une forme de déséquilibre, dans la mesure où les acteur·trices opérationnel·les ont pour une large part imposé leur manières de travailler et certaines de leurs habitudes et « conventions » (Becker, 1974) : utilisation des termes pour ce qu'ils évoquent davantage que pour leur définition, « généralisation d'une pensée visuelle » et esthétisation des schématisations. Cependant, dans certaines situations, en l'occurrence les productions cartographiques, les « conventions » des deux mondes ont pu s'hybrider. L'auteur montre alors la complexité des relations à l'œuvre dans ces arènes, l'importance des espaces (et valeurs sous-jacentes) dans lesquels elles se structurent et, en cela, les difficultés à aboutir à des arènes où les rapports de pouvoirs soient horizontaux.

Dans le deuxième article, Kévin Chesnel questionne quant à lui des arènes initiées et organisées par des institutions publiques (en l'occurrence, le pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire) dans le cadre de réflexions et d'actions sur la « coproduction de l'habitat dans des espaces périurbains ». Ces arènes ont amené des acteur·trices professionnel·les (de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre) à côtoyer des élu·es et des citoyen·nes. Ces rencontres ont eu lieu dans des situations pensées par l'institution selon deux formes – « atelier citoyen » et « ateliers de négociation » – et en mobilisant une série de « dispositifs cognitifs » : études et rapports, carnet d'attentes citoyennes, liste de références architecturales, etc.

Kévin Chesnel analyse la « manière par laquelle l'action publique organise le renouvellement de la programmation et de la négociation de projets d'habitat dans le périurbain ». Il montre que ces arènes, bien que portées par l'institution, ont pu, de par leurs formes peu contraintes, évoluer dans le temps afin de s'ouvrir aux expertises et aux savoirs jugés comme nécessaires au fur et à mesure et d'intégrer la complexité des problématiques traitées. L'auteur met aussi en évidence que le rôle de certain·es acteur·trices (les chef·fes de projet) est essentiel de par leur place de « traducteur·trices ». Ces arènes leur permettent d'ajuster en permanence non seulement leur place mais aussi l'action publique.

Les deux derniers articles nous permettent de nous intéresser à des arènes qui font se croiser chercheur·ses et acteur·trices opérationnel·les. Cependant, les situations de croisement et/ou d'hybridation racontées dans ces deux articles sont en grande partie motivées par des chercheur·ses et impliquent des cadres de production scientifique qui leur sont propres (projets de recherche, thèses). Dans l'article de Bernard Davasse, Stéphane Duprat et Cyrille Marlin, c'est un collectif impliquant un chercheur qui est à l'initiative de l'arène. Dans celui d'Alexandre Callens, c'est bien un chercheur qui initie une tentative d'hybridation des savoirs et des formes d'expertises. Dans les deux cas, il s'agit d'hybridations assumées et défendues entre recherche et action. Ces deux textes ont aussi en commun une thématique d'entrée : le paysage. De même, tous deux se situent hors des cœurs métropolitains denses. Notons aussi que ces articles rejoignent ceux de Guillaume Duranel et de Kévin Chesnel sur le questionnement des outils « objets-intermédiaires » (cartographies, photographies, récits... dans l'article d'Alexandre Callens) et des dispositifs mobilisés (atelier, marches...). Ces deux articles soulèvent enfin des questions sur les domaines et les territoires qui seraient peut-être plus ouverts *a priori* aux croisements et aux hybridations des mondes, mais aussi sur les liens entre recherche-opérationnel et pédagogie visant clairement (et de manière proactive) un renouvellement des expertises territoriales et des actions relatives.

Savoirs

Le deuxième ensemble de textes explore quelques-uns des enjeux liés à la confrontation des savoirs, dès lors que des acteur·trices différent·es se rencontrent. Diverses légitimités et compétences se trouvent en jeu dans les échanges entre chercheur·ses, professionnel·les, élu·es, expert·es, activistes, habitant·es, etc., ce qui fait émerger des interrogations d'ordre épistémologique sur les fondements des savoirs, ainsi que des questions éthiques sur les morales

de chacun·e des acteur·trices impliqué·es. Comment les savoirs des un·es et des autres trouvent-ils de nouvelles voies de légitimation et se positionnent-ils les uns par rapport aux autres ? Comment les savoirs historiquement légitimés (scientifiques et d'expertise essentiellement) sont-ils bousculés par d'autres historiquement mineurs (savoirs citoyens, de l'entrepreneuriat, de l'expérience, du monde de l'art) ? Quelles stratégies et tactiques permettent de répondre à différentes mises en question, notamment celle de la légitimité scientifique ? Et finalement, dans quelle mesure peut-on parler de coproduction ?

Les deux premiers articles présentent des situations dans lesquelles les expertises traditionnelles issues de la sphère scientifique et/ou technique sont mises en difficulté dans un cas, confrontées dans le deuxième à des expertises et expériences issues de la société. L'article de Ioana Iosa documente des situations de mise à l'épreuve des expertises patrimoniales historiques par les influenceurs du patrimoine, du divertissement et de la médiatisation. Dans le champ du patrimoine, de nouveaux·elles acteur·trices dont la notoriété est très largement liée à leur présence sur les réseaux sociaux deviennent en effet des figures incontournables. Ils/elles entrent en concurrence avec le ministère de la Culture et les directions régionales des affaires culturelles (Drac), les sociétés savantes et les fondations d'utilité publique, qui en étaient jusqu'à présent les principaux·ales acteur·trices. Mais leur émergence n'est pas sans poser de questions : ces nouvelles figures, relayées par des start-up spécialisées, produisent et revendiquent d'autres formes de connaissance, de savoir-faire et de valorisation du patrimoine. Celles-ci sont en accord avec la tendance néolibérale actuelle d'une valorisation marchande et s'appuient sur la compétition et l'« innovation ». Les enjeux liés au divertissement médiatique (aventure, jeu) deviennent désormais centraux dans la protection et la valorisation patrimoniales, mais au risque d'en faire une question de mode vouée à une possible obsolescence, et de faire primer des critères de protection ou de valorisation patrimoniales peu conformes à l'expertise architecturale et historique spécialisée.

Dans un autre registre, celui des inondations, Solène Leray montre comment la question des risques naturels, jusqu'alors appréhendée selon le registre de la prévision, passe à un modèle de prévention et devient objet de communication, avec l'idée que les habitant·s et riverain·es concerné·es puissent se familiariser autant que possible à un risque d'inondation. Ce faisant, cette question passe du domaine scientifique et technique, réservé à une minorité d'expert·es, au domaine politique, où elle change de nature et mobilise des savoirs différents. L'auteure analyse la manière dont ce processus fait se confronter des approches expertes spécialistes au « terrain » et au vécu des habitant·es ; cela engage la mobilisation de nouvelles formes d'expertise et met en œuvre la fabrication d'un nouvel imaginaire de l'inondabilité. La puissance publique fait appel à des formes artistiques de vulgarisation des savoirs et de partage de nouvelles compétences, ici par le recours à une compagnie de théâtre, pour faire vivre à la population l'expérience fictive d'une inondation. L'article décrit l'irruption – orchestrée *de facto* par la techno-expertise – du récit lié à l'expérience dans une écriture de normes. On assiste ainsi, dans le domaine de l'aléa inondation, à deux tendances : la politisation du technique (ici le fait d'offrir aux élus locaux comme à la population la possibilité de prendre position en amont de la rédaction de prescriptions) et la technicisation du politique. Surgissent en effet dans les scènes politiques des savoirs et des questionnements techniques qui prennent une place très centrale, au risque, là aussi, de fermer le débat public et politique.

Nous voyons finalement, à travers ces deux articles, les opportunités, mais aussi les difficultés, incertitudes et limites d'une coproduction des savoirs. Le dernier texte de cet axe, celui de Ludivine Damay et Christine Schaut, ouvre une réflexion critique sur cette belle idée. Partant d'une expérience de recherche-action participative menée à Bruxelles (CitizenDev), elles invitent à déconstruire la notion de coproduction entendue comme impliquant une symétrie des positions des acteurs·trices engagé·es dans la production des connaissances, comme si les spécificités des

un·es et des autres pouvaient être nivelées ou aplaties du fait même de ces situations de confrontation. Elles montrent bien au contraire que la recherche tout autant que l'action sociale ont leurs spécificités et leurs conditions de fonctionnement propres. Cela ne retire rien, selon elles, à l'intérêt qu'il y a à collaborer ni au plaisir que l'on peut trouver à faire un « détour par le point de vue de l'autre », mais il faut se garder d'oublier qu'il s'agit de postures et de métiers différents. En somme, les auteures rappellent l'impérative sociologisation des conditions de recherche d'un côté, de l'action sociale de l'autre, ou encore du militantisme pour pouvoir engager ce type d'échanges. Les acteurs·trices sont soumis·es à des impératifs différents : « impératifs de l'action (il faut avancer sur les activités) [d'un côté], impératifs de la recherche (il faudra produire un rapport de recherche) [de l'autre], impératifs de participation citoyenne (il faut penser l'action et la recherche en visant une symétrie de position avec l'ensemble des citoyens qui participent), impératifs d'innovation sociale et de résilience [enfin] ». S'il n'existe pas de recette au travail en commun, en revanche, la clé de la coproduction résiderait bien davantage dans l'exercice réflexif permanent ainsi que dans la reconnaissance d'un égal intérêt des compétences et contributions.

Trajectoires

Le troisième ensemble de textes révèle et interroge un système de trajectoires multiples, engagées dans et par le croisement des mondes académiques et opérationnels. Celles-ci peuvent s'inscrire dans le temps long comme être plus éphémères mais non moins significantes. Elles concernent les acteurs·trices engagé·es, à titre individuel ou plus collectif, mais également les institutions dans lesquelles ils/elles évoluent. Les trajectoires décrites sont particulièrement liées. Elles sont faites d'ouvertures (à d'autres sphères), de dépassements (théoriques, cognitifs, institutionnels), de déplacements (méthodologiques, institutionnels), de retournements (sur soi et sur les collectifs d'appartenance).

Dans leur article, Nicolas Bataille, Guillaume Lacroix et Sarah Thiriot questionnent « le travail de production de savoirs [...] à l'issue et en dehors » des thèses CIFRE qu'ils/elles ont réalisées et la manière dont ce travail de production s'est nourri autant qu'il a contribué à dessiner des trajectoires individuelles (théoriques, méthodologiques, pédagogiques) et collectives (institutionnelles, interinstitutionnelles). Ils/elles identifient pour cela trois registres d'expériences d'hybridité aux frontières entre « recherche » et « pratiques », entre « disciplines » et « institutions », entre « recherche » et « enseignement ». Les auteur·es décrivent tout d'abord les ressorts qui leur ont permis de se voir progressivement légitimé·es par les acteurs·trices praticien·nes avec lesquelles ils/elles ont été amené·es à collaborer pendant et après leur thèse ; ce qui, en retour, leur a garanti des conditions d'accès au terrain et de « création d'un espace de recherche fondamentale sur le monde de la pratique ».

Les auteur·es montrent ensuite comment leurs expériences CIFRE les ont amené·es à participer à la création d'un groupe de recherche, le GRINGAU, qui les a conduit·es à dépasser leurs ancrages géographiques, institutionnels et disciplinaires. Enfin, ils/elles révèlent comment leurs expériences individuelles et collectives et leur proximité avec d'autres « milieux » non académiques ont contribué à définir les méthodes et contenus de leurs enseignements pendant et après leur thèse.

Nicolas Bataille, Guillaume Lacroix et Sarah Thiriot concluent notamment sur la cohérence de ces co-appartenances et des différents registres de construction de savoirs, qui méritent d'être « convertis » d'un monde à l'autre pour garantir leur légitimité au sein des différents univers. Ils/elles questionnent néanmoins la stabilité de telles hybridités après la thèse, soit parce qu'elles impliquent des organisations difficiles à mettre en œuvre avant d'avoir un poste, soit parce qu'une telle co-appartenance serait rendue plus difficile une fois en poste dans le monde de la recherche, de l'enseignement ou du secteur plus opérationnel.

Catherine Avenir et Corinne Sadokh analysent le déroulement d'une recherche-action intitulée ÂGIR (Âge, Innovation sociale et Réflexivité). Associant une équipe interdisciplinaire de chercheur·ses ainsi qu'une « trentaine de seniors volontaires », cette recherche portait « sur les enjeux du vivre-ensemble et de la convivialité durant le parcours de vieillissement ». Les auteures montrent comment de telles recherches nourrissent autant qu'elles se nourrissent des trajectoires individuelles et collectives, personnelles et professionnelles. Celles de seniors, tout d'abord, considérées par les chercheur·ses comme des co-chercheur·ses dès le démarrage, et qui ont apporté leur expertise sur « l'articulation entre convivialité et bien-vieillir » et, par ailleurs, sont « montés en compétences » par leur engagement dans les différentes étapes de la recherche. À l'échelle des individus, certain·es des seniors s'engagent autrement qu'auparavant dans de nouvelles recherches ou de nouveaux réseaux auxquels la recherche ÂGIR a pu contribuer.

Les auteures analysent également leurs propres trajectoires : fortes de leurs expériences en matière de recherche, d'enseignement et de pratiques opérationnelles, elles trouvent dans la recherche-action ÂGIR une nouvelle manière d'associer et d'hybrider leurs expertises, ce qui les conduira, en retour, à requestionner les méthodes acquises dans le monde opérationnel autour des questions participatives, mais également leurs méthodes scientifiques.

Au-delà de ces trajectoires individuelles, Catherine Avenir et Corinne Sadokh décrivent celles d'institutions, d'universités et d'écoles d'architecture amenées à se rapprocher au fil de cette recherche. Enfin, elles relatent les trajectoires des catégories d'acteur·trices mobilisé·es, en montrant comment cette recherche a permis de déconstruire l'homogénéité de ces groupes, dès lors que chacun de leurs membres est amené à jouer sur des registres d'action différents. De manière transversale, ces trajectoires n'impliqueraient pourtant pas d'éclatement des positions d'origine, voire appelleraient à leur affirmation.

Thierry Maeder et Laurent Matthey, quant à eux, observent dans le contexte suisse les « nouveaux modes d'articulation de la recherche en urbanisme et de la commande publique ». Plus

spécifiquement, ils mobilisent deux exemples de coalition qu'ils qualifient d'« assemblages » entre hautes écoles et administrations publiques, dont ils révèlent le « pouvoir de réorganisation simultanée des champs de la recherche, de la formation et des administrations publiques ». Ils montrent comment ces assemblages se nourrissent des trajectoires d'acteurs·rices « marginaux-sécants » qui en seraient les chevilles ouvrières, autant qu'ils les nourrissent. Au cœur d'un premier assemblage, que les auteurs qualifient de *dispositif*, Carla⁶ met à profit un « système de dispositions acquis » durant son parcours professionnel (au sein du monde académique et de « différents services étatiques ») pour participer activement, dans sa structure, à la mise en place d'un système de contractualisation avec « différentes universités et hautes écoles locales », visant à renforcer les collaborations en matière de recherche et de pédagogie. Une telle contractualisation apparaît comme un instrument de gouvernance des « échanges entre l'administration et le tissu des écoles », et ce faisant comme un *dispositif* susceptible « d'orienter », de « contrôler », mais aussi de « modeler » ces interactions, qui en retour renforceraient le rôle de Carla comme « “point de passage” privilégié » au sein de sa structure. Au cœur d'un deuxième assemblage, qualifié d'*agencement*, Hervé, « embauché dans l'administration municipale d'une ville suisse francophone », met à profit son expérience de doctorat pour engager des collaborations régulières entre sa structure et les hautes écoles. Celles-ci relèvent cette fois plutôt d'*agencements circonstanciels* sans vocation de création d'un cadre général de gouvernance des liens entre administration et monde académique, mais qui ont permis à Hervé de « se ménager [...] une position privilégiée pour la mise en place de collaborations avec le monde des hautes écoles ».

Au-delà de trajectoires individuelles au cœur de ces assemblages, les auteurs montrent bien les trajectoires institutionnelles engagées par les administrations publiques d'un côté et par les hautes écoles et universités de l'autre, tant en mettant en lumière leurs implications vertueuses qu'en alertant sur la nécessité de maintenir l'autonomie de ces dernières, seule garante d'une pensée critique.

⁶ Carla, tout comme Hervé ensuite, sont des prénoms fictifs donnés par les auteurs.

Lectures croisées à l'aune des rapports de légitimité et de la division du travail

L'ouvrage offre un dernier article, celui de Charles Gadéa, qui propose une lecture croisée des textes précédents à partir de plusieurs notions : celle de « système des professions », empruntée à Andrew Abbott et considérant « les groupes professionnels comme liés les uns aux autres » ; celle, moins large selon l'auteur, de « configuration professionnelle » regroupant « les organisations et [...] personnages impliqués dans les débats et les réformes qui engagent l'avenir d'un groupe professionnel » ; celle de légitimité, « autorité reconnue aux professionnels ».

Les articles respectifs de Ludivine Damay et Christine Schaut et de Iona Iosa renverraient alors, selon l'auteur, à un premier type de configuration professionnelle, celui « de la reconnaissance faible ou affaiblie de la légitimité des savoirs [...], celui de professionnels à qui on a retiré ou refusé de tendre le sceptre ». Un deuxième type de configuration, que représenteraient l'article de Catherine Aventin et Corinne Sadokh et, d'une certaine manière, celui de Solène Leray, mais plus généralement une bonne partie des articles, est qualifié d'« eucoopération [...], sorte de collaboration euphonique dont les membres “s'entendent” suffisamment pour que la coopération puisse se construire ». L'auteur remarque plus généralement qu'aucun article ne présente de « situation de rupture ou [de] conflit ouvert », l'ensemble préférant analyser des « arrangements qui rendent possible le fonctionnement de la coopération et permettent d'en surmonter les difficultés » : « ateliers de coproduction » (cf. Chesnel) ; organisation d'arènes au fil d'une thèse fonctionnant « comme instrument de coopération interprofessionnelle et méthode de concertation » (cf. Callens) ; « conventions » (cf. Duranel) ; « dispositifs » et « agencements » (cf. Maeder et Matthey) ; « communautés de pratiques » (cf. Davasse *et al.*) ; « groupe de recherche » (cf. Bataille *et al.*).

Finalement, et quels qu'en soient les formes et les résultats, tous les articles, selon Charles Gadéa, décrivent des configurations dans lesquelles « les acteurs en présence tentent d'obtenir d'autrui la

confirmation de leur crédibilité de professionnel, la reconnaissance de leur capacité de s'inscrire dans le projet collectif et d'apporter une contribution significative », et *in fine* de définir et de stabiliser leur rôle « sur les frontières informelles de la division du travail ».

Avec ses treize articles, cet ouvrage met ainsi principalement en avant des situations (très diverses) d'ouvertures, de croisements, d'entremêlements, d'hybridations et parfois de coproduction. Notons que ces expériences, si elles reflètent les dynamiques profondes des conditions contemporaines de production des savoirs et de construction des expertises, ne sauraient être représentatives des relations entre les mondes académique et opérationnel : d'une part car, comme le rappelle Charles Gadéa, nous ne trouvons pas dans cet ouvrage d'expériences avortées qui pourtant existent (peut-être y verrions-nous ici la difficulté des chercheur·ses à révéler, renseigner et analyser des projets non aboutis) ; d'autre part car le regard posé sur ces démarches ne peut occulter le grand nombre de situations plus conventionnelles de production de savoirs. Des distances (et mises à distance) entre ces mondes persistent aujourd'hui largement.

Enfin, plusieurs articles montrent comment les situations d'ouverture observées s'accompagnent de mouvements (pas toujours antagonistes) d'affirmation d'expertises « originelles » par les acteurs·trices qui en seraient historiquement détenteurs·trices, comme par les autres acteur·trices engagé·es à leurs côtés.

In fine, ces articles montrent à quel point les transformations engagées dans et par ces démarches dépassent très largement l'enjeu de coproduction de nouveaux savoirs. D'autres dynamiques ou trajectoires, tout aussi riches, semblent s'engager à bas bruit (à l'échelle des individus eux-mêmes) ou de manière plus visible (à l'échelle des institutions engagées et des arènes diversifiées) dans le temps long ou de manière plus circonstancielle. Il semble important d'accorder de la place et de l'importance à toutes ces réalités.

Notons enfin, dans l'ensemble des articles, la place accordée par les auteurs·trices à l'impératif de réflexivité : pour analyser, chemin faisant ou *a posteriori*, ce que chaque acteur·trice pourrait

accepter d'« abandonner » comme de « gagner » ou de prendre nouvellement à charge comme part de responsabilité, sinon d'expertise ; pour construire (sur le temps parfois long) de l'interconnaissance, de la confiance, des légitimités réciproques au profit d'hybridations des savoirs et des expertises.

Bibliographie de l'introduction

Agacinski Daniel, 2018, *Expertise et démocratie. Faire avec la défiance*, Paris, France Stratégie.

Amiot Michel, 1986, *Contre l'État, les sociologues : éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France, 1900-1980*, Paris, Éditions de l'EHESS.

Becker Howard, 1974 (nouvelle éd. 2010), *Les Mondes de l'art*, Paris, Flammarion.

Biau Véronique, Fenker Michael, Zetlaoui-Léger Jodelle, 2021, *Le Doctorat en Cifre, une expérience partenariale (architecture, urbanisme, paysage)*, Paris, ENSA Paris-La Villette/LET-LAVUE.

Carriou Claire et Vivant Elsa, 2022, « La pédagogie universitaire à l'épreuve de la relation de commande dans l'encadrement d'atelier », *Revue internationale d'urbanisme*, vol. 11.

Cefaï Daniel, 2016, « Publics, problèmes publics, arènes publiques... Que nous apprend le pragmatisme ? », *Questions de communication*, n° 30, p. 25-64.

Claude Viviane, 2009, « Histoire des mondes des professionnels de l'urbain. Quelques effets structurants », in Véronique Biau, Guy Tapie, *La Fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, p. 63-72

Combes Adèle, 2022, *Comment l'université broie les jeunes chercheurs*, Paris, Autrement.

Coppens Tom, Van Geel H., 2013, « Urban and architectural design and scientific research: how to save an arranged marriage? », in Els De Vos, Johan De Walsche, Marjan Michels, Sven Verbruggen, *Theory by design. Architectural research made explicit in the design teaching studio*, Bruxelles, VUB University Press, p. 79-90

- Epstein Renaud, 2006, « Gouverner à distance : quand l'État se retire des territoires », *Revue Esprit*, p. 96-111.
- Demoulin Jeanne et Tribout Silvère, 2014, « Construire des espaces de réflexivité pour analyser et transformer les pratiques professionnelles : un travail de légitimation », *Interrogations ?*
- Findeli Alain et Coste Anne, 2007, « De la recherche-crédation à la recherche-projet : un cadre théorique et méthodologique pour la recherche architecturale », *Lieux communs*, n° 10, p. 139-161.
- Manola Théa, 2018, « Réflexions sur les rapports recherche/projet. Le cas de FACT – Fabrique active du paysage », in Emeline Bailly (dir.), *Oser la ville sensible*, Nantes, Cosmografia, p. 63-82.
- Mazel Ivan et Tomasi Léo, 2017, « Approche du projet dans la recherche doctorale en architecture », in « Divergences in Architectural Research/De la recherche en architecture », EPFL.
- Pinson Gilles, 2020, *La Ville néolibérale*, Paris, PUF, coll. « La ville en débat ».
- Lowi Theodore J., 2009, *Arenas of Power*, Boulder, Paradigm.
- Mabi Clément, Monnoyer-Smith Laurence, 2013, « Les arènes du débat public. Comprendre les logiques de mobilisation des différentes arènes de discussion par les acteurs d'un débat public », in « Communiquer dans un monde de normes. L'information et la communication dans les enjeux contemporains de la mondialisation », université de Lille, p. 281-286.